



Collectif Anti-Nuisances L2 (CAN L2)

Membre FNE13
Les Cèdres de Prévalaye entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet
13012 Marseille
anti.nuisancesl2@gmail.com

Monsieur Stéphane BOUILLON

Préfet de la région PACA
Préfet des Bouches-du-Rhône

Boulevard Paul PEYTRAL
13282 MARSEILLE Cedex 20

Marseille le 26 mars 2017,

Objet : La L2, une possible autoroute à énergie positive, innovations s'inscrivant dans le contrat de PPP.

Monsieur le Préfet,

Lors du Comité de Suivi des Engagements de l'État du 15 mars 2017, notre Président, Richard HARDOUIN, a eu l'occasion de vous présenter – entre autres - les propositions du CAN L2 en matière d'énergie renouvelable.

1. une possible autoroute à énergie positive :

Notre Ministre, Madame Ségolène ROYAL a exprimé la volonté d'expérimenter sur la L2, 5 km de route solaire au moyen de cellules photovoltaïques intégrées au sol sur les bandes d'arrêt d'urgence, selon le procédé développé par COLAS, du groupement d'entreprises SRL2.

Toutefois, le CAN L2 observe que la L2 est seulement longue de 9,7 km, qu'environ la moitié est composée de tunnels urbains et que les portions restantes sont le plus souvent en tranchées ouvertes et donc que les longueurs de bandes d'arrêt d'urgence ensoleillées, sont rares.

Il n'en demeure pas moins que notre Ministre nous a convaincu de l'intérêt pour le bien commun, de faire de la L2 une autoroute à énergie positive, et donc notre Président vous a-t-il esquissé lors de son intervention, quelques pistes éprouvées par ailleurs et que nous vous détaillons ci-dessous :

1.1 – Compléter de « casquettes », les murs de la L2 en partie sommitale.

A cela deux avantages :

- Créer de longs supports pour panneaux solaires.
- Rendre plus performant les murs anti-bruit.

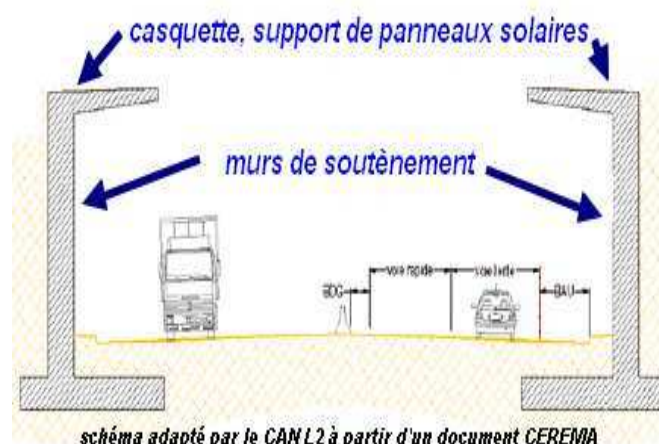


schéma adapté par le CAN L2 à partir d'un document CEREMA

1.2 – Equiper les entrées sorties des tunnels de « paralumes » à usage combiné.

- Anti-éblouissement
- Support de panneaux photovoltaïques
- Anti-bruits



1.3 - Équiper les parkings relais d' « ombrières » support de panneaux photovoltaïques



Et enfin, une innovation ambitieuse et digne d'une Ministre :

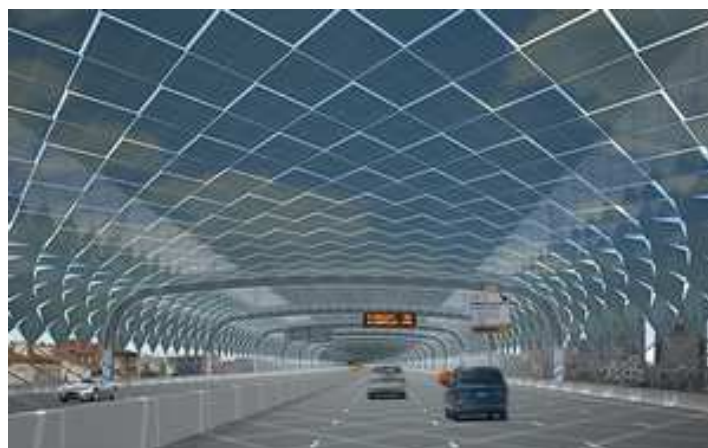
1.4 – Sublimer le viaduc de Frais Vallon en y appliquant une solution « Canopée »

http://www.aftes.asso.fr/contenus/upload/File/Publications/Autres/2016-02-02/6_2016-02-02_Presentation_CANOPEE-MMoussard-PMerand.pdf

- Gain acoustique
- Production d'énergie solaire
- Esthétique



CAN L2



Le CAN L2 espère que nos propositions rencontreront un écho favorable et pour autant qu'elles soient réalisées, nos propositions apporteront :

- une auto alimentation de la L2 pour son éclairage et sa signalisation.
- une diminution des nuisances sonores à la source.
- inscrirait la L2 dans la modernité et la Transition Énergétique.
- une production d'énergie susceptible de fournir en énergie des expérimentations de traitement de l'air des tunnels.

Une opération gagnant – gagnant – gagnant,

- pour les riverains, par une qualité de vie retrouvée,
- pour l'État, par la concrétisation de ses objectifs d'innovation
- pour Marseille, par l'amélioration de son image.

2. Des Innovations s'inscrivant dans le contrat de Partenariat Public Privé :

Le contrat de PPP précise à la page 13 de son annexe 1 :

Page 13 : « Le Titulaire devra étudier des solutions innovantes pour alimenter le projet par des énergies renouvelables dans une optique, le cas échéant, de valorisation. »

Constatant la faiblesse des dépenses engagées par la SRL2 pour l'innovation, le CAN L2 s'estime fondé à penser que ce terme du contrat n'est pas respecté à la hauteur attendue.

Nous nous tenons à votre disposition pour développer plus encore nos propositions qui s'inscrivent bien dans l'objectif global de notre Ministre, Madame Ségolène ROYAL.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Bernard Donadio



CAN L2 - Secrétaire

Richard Hardouin



CAN L2 – Président
Membre France Nature
Environnement 13